

---

## **La campagne de la République islamique sur le mouvement lycéen est une ingérence : six mesures pour y répondre**

Le 19 octobre 2026, le ministre des Affaires étrangères d'un régime qui a tué des milliers de ses propres citoyens en janvier a enjoint au président de la République d'« écouter l'avenir de la France ». Abbas Araghchi a écrit que « les Français exigent un changement complet, y compris la liberté de réunion ». Il ne s'agit plus d'un commentaire sur une crise étrangère. Un gouvernement se prononce sur l'avenir politique de la France, au terme d'une campagne de trois semaines que le Quai d'Orsay avait déjà qualifiée de « campagne de désinformation » en convoquant l'ambassadeur de la République islamique le 7 octobre. En moins d'un mois, le régime est passé des médias des Gardiens de la révolution à un porte-parole qui écrit en français, puis à son ministre. DORNA y voit un test délibéré : jusqu'où la République islamique peut-elle aller en France sans en payer le prix ? La réponse doit se placer au même niveau.

### **Une campagne d'État, à visage découvert**

Le dossier d'Iran Observatory reconstitue la campagne jour après jour, de son premier message, le 28 septembre, au message du ministre, le 19 octobre.

Les émetteurs ne laissent aucun doute sur l'identité de celui qui parle : le ministère des Affaires étrangères et son porte-parole Esmail Baghaï, le député Mojtaba Zarei, les agences Tasnim et Fars, liées aux Gardiens de la révolution, le quotidien des Gardiens Javan, Kayhan, la télévision d'État et ses services étrangers, Press TV et HispanTV. Rien ici d'un réseau de comptes anonymes qu'on ne pourrait attribuer qu'avec prudence. C'est un État qui s'exprime par ses propres institutions.

La chronologie parle d'elle-même. Le 28 septembre, une semaine après le début du mouvement au lycée Saint-Exupéry de Créteil, la chaîne Telegram de Tasnim annonce un lycée incendié par ses propres élèves. Jusqu'au 1er octobre, les mêmes canaux montrent des adolescents français en émeutiers. Le 2 octobre, Baghaï fixe la ligne officielle : les lycéens deviennent des victimes de la répression, et les médias institutionnels suivent. Le 6 octobre, le régime convoque l'ambassadeur de France et réclame un « mécanisme d'enquête

indépendant » sur la police française. Le 10 octobre, un rassemblement est organisé devant l'ambassade de France à Téhéran, pancartes en français à l'appui, et un député propose à la police française l'« expérience » de la Basij étudiante. Le récit a suivi la consigne politique, pas les faits.

La demande d'un mécanisme indépendant mérite qu'on s'y arrête. Elle reprend mot pour mot les résolutions de l'ONU qui visent la République islamique, laquelle n'a jamais accepté un tel mécanisme sur son propre sol. Un pouvoir qui refuse tout regard indépendant sur sa propre répression prétend l'exiger d'une démocratie dont les juges sont déjà saisis.

## **Des affirmations fausses, vérifiées une à une**

Iran Observatory a examiné huit affirmations des responsables et des médias du régime. Cinq sont fausses ou sans fondement, deux déforment un fait réel, une seule est exacte.

- **Une coupure d'Internet en France.** Kayhan a titré « le gouvernement Macron a coupé Internet » et Javan a comparé « la coupure d'Internet en France et en Iran ». Aucune coupure décidée par l'État n'a eu lieu. Une chaîne pro-régime citait même, dans le même message, des signalements de pannes chez les opérateurs français.
- **« 7 000 élèves et étudiants en prison ».** Le ministère de la Justice recensait au 8 octobre 6 877 gardes à vue, dont 86 % de mineurs, et 21 détentions provisoires. Une garde à vue n'est pas une incarcération, et l'écart n'a rien d'un détail.
- **Les « javidnam de France ».** Une photo de housses mortuaires alignées dans une rue de Paris, sans lien avec aucun événement documenté en France, apparaît le 5 octobre sur un compte X pro-régime d'environ 7 700 abonnés, puis sous le logo d'une chaîne Telegram suivie par un million de personnes. Aucun décès n'est rapporté dans le mouvement.
- **Une revendication de sortie de l'OTAN et de l'UE.** Une infographie l'attribue aux lycéens, dont les revendications réelles portent sur les postes non pourvus, les classes surchargées et l'état des locaux. Fars a présenté une marche « Frexit » filmée par RT comme la rue parisienne soulevée contre Macron, le jour même où il citait, d'après Reuters, les revendications réelles des élèves.
- **L'ONU sommant la France de cesser.** Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a appelé chacun à garder les manifestations pacifiques et demandé que les forces de l'ordre évitent un usage disproportionné de la force. HispanTV et Kayhan n'ont retenu que la seconde moitié.
- **Emmanuel Macron « se félicite des atrocités contre les Iraniens ».** Le message d'Araghchi reproduit lui-même celui qu'Emmanuel Macron avait adressé à Donald Trump, rendu public le 19 janvier 2026 : « We can do great things on Iran. » Il n'y est question ni d'atrocités ni de victimes iraniennes.

La campagne s'appuie sur des faits réels. Un élève de 14 ans a été touché au visage par un tir de lanceur de balles de défense, un autre a perdu un œil, un troisième a eu la main arrachée par une grenade. Ces cas sont graves et sont traités là où ils doivent l'être : le ministre de l'Intérieur faisait état de 18 saisines de l'IGPN dès le 7 octobre et a suspendu l'usage des

grenades assourdissantes après le drame de Lens. Les médias du régime amplifient ces blessures sans le moindre égard pour les élèves qui les portent. Elles leur servent de matière première pour un récit destiné à d'autres.

## **Le miroir**

Le procédé central consiste à accuser la France de ce que la République islamique a elle-même fait en 2022, puis en décembre 2025 et janvier 2026. Coupure d'Internet, arrestations massives d'adolescents, tirs visant les yeux, forces en civil, « mères endeuillées » : chaque accusation portée contre Paris décrit une pratique documentée en Iran.

Le procédé va jusqu'à s'approprier les mots du soulèvement iranien. Des chaînes pro-régime ont légendé des images françaises « Femme, vie, liberté, la France n'a pas ça ? » et appliqué à la France le mot « javidnam », que les Iraniens réservent aux personnes tuées par le régime, sous des centaines de réactions hilares. Un autre média a demandé pourquoi personne ne dit aux lycéens français que « l'aide arrive », par dérision envers les messages adressés aux manifestants iraniens en janvier. Pour DORNA, c'est la part la plus révélatrice de la campagne. Tourner en dérision le vocabulaire du deuil, c'est infliger une seconde blessure aux familles des morts.

Le miroir se fissure aussi de l'intérieur. Deux médias alignés sur le régime se sont demandé pourquoi le mouvement lycéen français n'avait fait aucun mort. La question contient sa réponse, et c'est précisément la différence que la campagne cherche à effacer.

## **Un public d'abord iranien**

L'essentiel des contenus est publié en persan, sur des chaînes Telegram suivies par la base loyaliste du régime. Le relais le plus lu, une chaîne militante sans statut officiel, atteint entre 61 700 et 65 200 vues par message sur le sujet. Le calendrier compte autant que la langue. La campagne démarre moins de deux semaines après le rapport du 17 septembre de la mission d'établissement des faits de l'ONU sur la répression de décembre 2025 à janvier 2026, au cours de laquelle Iran Human Rights a recensé plus de 4 200 morts, dont 281 mineurs. Le bilan réel est plus lourd.

Montrer des adolescents français face aux CRS sert un seul objectif : faire d'un massacre documenté une affaire de maintien de l'ordre commune à tous les États, et dire aux Iraniens qu'aucune capitale étrangère n'a qualité pour juger leurs dirigeants. La campagne parle de la France, mais elle plaide contre les victimes de janvier 2026. Chaque miroir laissé sans réponse affaiblit le seul recours qui reste à leurs familles : la justice internationale.

## **Du porte-parole au ministre**

Les violences du 17 octobre, au cours desquelles plusieurs mairies ont été attaquées, ouvrent une seconde phase. Le 18 octobre, Baghaï publie en anglais une lettre ouverte adressée à « Mr. Macron », illustrée d'un jeune homme en tenue révolutionnaire, bicorne à cocarde et écharpe tricolore. Il oppose la fermeté française face aux attaques contre les institutions au

soutien apporté en janvier par Paris aux manifestants iraniens, qu'il présente comme agissant « à l'instigation d'acteurs étrangers malveillants », et conclut sur La Fontaine : « souvent la perfidie retourne sur son auteur ». Le lendemain, Araghchi réclame un « changement complet » en France. Son message atteint environ 424 000 vues, contre environ 59 000 pour le message en français de Baghaï du 6 octobre.

Le changement est de nature, pas seulement de degré. La République islamique applique désormais à la France la grammaire que les démocraties appliquent à l'Iran : des manifestants manipulés de l'étranger, un dirigeant sommé d'écouter son peuple, un changement politique exigé au nom des Français. Un ministre des Affaires étrangères qui s'adresse à la jeunesse française par-dessus la tête de son président commet une ingérence assumée dans les affaires intérieures de la France.

## Une constante depuis 2018

Depuis 2018, chaque grand mouvement social français suscite la même réaction de la République islamique. Pendant les Gilets jaunes, le ministère des Affaires étrangères appelait la police française à la « retenue » en décembre 2018, et Ali Khamenei accusait la France, en février 2019, de « rendre aveugles » les manifestants. Depuis, le régime s'empare de chaque mouvement susceptible de déstabiliser la société française.\n\n**La méthode de Moscou.** La campagne emprunte les procédés du Kremlin, et parfois ses images : Fars a présenté une marche « Frexit » filmée par la chaîne russe RT comme la rue parisienne soulevée contre Macron. Comme Moscou, la République islamique exploite chaque fracture de la société française, l'amplifie par ses médias d'État et ses relais, et la retourne contre l'État français. Paris a appris à nommer publiquement les ingérences russes. Il reste à le faire pour la République islamique.\n\n**Pourquoi la France.** Le gouvernement français tient la position la plus ferme d'Europe face aux agissements du régime, des droits de l'homme au dossier nucléaire et au terrorisme. Il a convoqué l'ambassadeur du régime pour « violence d'État » en janvier 2026, saisi la Cour internationale de justice contre la République islamique en mai 2025, déclenché avec Londres et Berlin le retour des sanctions de l'ONU en 2025, et condamné avec treize partenaires, en juillet 2025, les projets d'assassinat et d'enlèvement du régime sur leur sol. Pour la République islamique, chaque désordre en France affaiblit son adversaire européen le plus déterminé.

Ce qui change en 2026, c'est l'engagement de l'État et l'appareil qui le porte. La France a expulsé en 2024 un producteur de la télévision d'État de la République islamique, qualifié par le ministre de l'Intérieur d'agent d'influence lié à la Force Al-Qods. Une traductrice iranienne installée à Lyon, condamnée en février 2026 pour apologie du terrorisme et interdite du territoire, a été accueillie en avril à Téhéran par la télévision d'État. Un influenceur franco-iranien soutenu par la diplomatie du régime a été condamné en septembre 2026. L'un des deux diplomates de la République islamique expulsés en août 2026 était le conseiller culturel de l'ambassade. En juillet 2025, la France et treize partenaires ont condamné les tentatives de meurtre, d'enlèvement et de harcèlement menées par les services du régime sur leur sol. Selon La Lettre du 16 octobre, les services français ont relevé « la signature du régime iranien

» dans l'animation de plusieurs comptes X francophones qui relaient les affrontements avec la police. La campagne d'octobre n'est que la partie visible d'une présence plus ancienne.

## La réponse française à ce jour

Paris a répondu en vingt-quatre heures, et sur le bon terrain. La convocation du 7 octobre a dénoncé le « caractère absolument inadmissible des contenus mensongers diffusés en ligne par des comptes officiels du ministère iranien des Affaires étrangères » et exigé que « ces provocations indignes » cessent. Elle n'a pas laissé la République islamique transformer l'échange en débat sur les droits de l'homme en France.

La réponse a depuis été retenue. Selon La Lettre, Jean-Noël Barrot dispose depuis juillet d'une note du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) sur les ingérences de la République islamique et avait prévu à deux reprises de la rendre publique. L'Élysée réserverait la dénonciation frontale aux ingérences russes, une retenue adoptée quand le régime détenait des ressortissants français et maintenue depuis leur libération. La proposition de fermer le Centre culturel de la République islamique d'Iran à Paris n'aurait pas été retenue. Ces éléments proviennent d'un seul journal et ne sont pas confirmés officiellement. S'ils sont exacts, la raison de cette retenue ne tient plus : Cécile Kohler et Jacques Paris ont quitté l'Iran en avril 2026, et le régime est monté depuis jusqu'au niveau de son ministre.

## Six mesures

DORNA appelle les autorités françaises et européennes à répondre à la campagne au niveau qu'elle a atteint.

1. **Gouvernement français : nommer publiquement l'ingérence et répondre formellement au ministre.** La France a appris à nommer publiquement les opérations russes, au niveau ministériel comme dans les rapports de Viginum. La République islamique doit recevoir le même traitement : nommer le procédé et son auteur informe le public et alourdit le coût de la prochaine campagne. Les messages des 18 et 19 octobre vont au-delà des contenus visés le 7 octobre et appellent une réponse formelle. La proposition de fermer le Centre culturel de la République islamique d'Iran à Paris mérite d'être réexaminée.
2. **Viginum : qualifier la campagne.** Le décret du 13 juillet 2021 fixe quatre critères de l'ingérence numérique étrangère. Les deux premiers, un acteur étranger et des allégations manifestement inexacts, sont établis par les sources publiques. Les services sont les mieux placés pour établir les deux autres, y compris pour les comptes francophones signalés par La Lettre.
3. **Union européenne : aligner les sanctions sur les médias des Gardiens.** Tasnim est sanctionnée par l'UE et les États-Unis ; Fars l'est par les États-Unis. L'UE doit étendre ses listes aux médias des Gardiens de la révolution impliqués dans cette campagne qu'elle n'a pas encore désignés.

4. **France et UE : faire appliquer les sanctions contre Press TV.** Press TV est sous sanctions de l'UE depuis le 14 novembre 2022 pour la diffusion d'aveux forcés. Elle conserve pourtant un service en français, avec un correspondant à Paris qui a signé ses reportages sur le mouvement lycéen. La France et ses partenaires doivent établir comment une entité sanctionnée continue d'opérer dans l'Union, y mettre fin, et examiner l'inscription de sa déclinaison hispanophone HispanTV, qui a relayé la même campagne.
5. **Commission européenne : mobiliser le règlement sur les services numériques.** X doit être invité à évaluer le risque systémique que font peser des comptes coordonnés liés à un État sur le débat public d'un État membre.
6. **France et partenaires européens : maintenir janvier 2026 à l'ordre du jour de la justice.** Les conclusions de la mission d'établissement des faits de l'ONU doivent rester au centre des travaux du Conseil des droits de l'homme, et l'élaboration d'une convention sur les crimes contre l'humanité mérite un soutien actif. Aucune campagne ne doit pouvoir transformer un massacre en affaire de maintien de l'ordre.

---

DORNA est un institut indépendant et non partisan consacré aux conditions d'une transition démocratique en Iran.  
dornairan.com